



Projet d'intervention en contexte éducatif

Quelques précisions préalables

Une intervention peut viser le développement d'un nouveau service (ou produit) ou la solution d'un problème. Nous considérerons comme synonymes organisation, organisme, entreprise et, éventuellement, système. Les intrants et les extrants (input et output) sont les éléments d'entrée et de sortie d'une activité.

Ce projet d'intervention pourra être interne ou externe, c'est-à-dire que vous pourrez l'accomplir en tant que membre du personnel d'une entreprise (interne) ou comme consultant (externe). Nous utiliserons un terme unique, le *directeur*, pour désigner l'instance décisionnelle qui pourrait être dans un cas le supérieur et, dans l'autre, le client.

Pour vous permettre de bien interpréter la démarche proposée voici, en résumé, la logique de mise en situation que nous allons suivre. À vous de l'adapter à votre propre situation avec le professeur qui vous encadre.

Projet d'intervention en administration scolaire

Il semble que les mots gestion et administration soient habituellement employés comme synonymes; administration est toutefois plus souvent utilisé pour désigner l'ensemble des actes de gestion d'une organisation ou dans le sens de la science, tandis que gestion est davantage employé quand on parle d'application, de l'ensemble des opérations qu'il faut entreprendre pour assurer l'administration d'une organisation : gestion du temps, des ressources humaines, styles d'administration ou styles administratifs.

Projet d'intervention en contexte éducatif

Interne	Externe
Vous faites partie d'une organisation scolaire ou à vocation éducative et vous désirez réaliser un projet d'intervention à l'intérieur de cette organisation.	Vous désirez réaliser votre intervention dans un organisme où vous ne travaillez pas. Dans ce cas, vous vous situez comme un consultant qui offre ses services au directeur d'une entreprise.
La première démarche consiste donc à proposer à votre patron un projet que vous devez lui « vendre ».	La première démarche consiste donc à proposer à un patron ou à un directeur, un projet que vous devez lui « vendre ». C'est votre première tâche, mais vous ne connaissez pas nécessairement la boîte dans laquelle vous désirez intervenir, sinon par des ouï-dire ou des renseignements que vous avez glanés parmi vos relations.
Dès l'approbation du projet par votre directeur, vous pouvez mener en parallèle la proposition d'intervention et l'étude de la situation sur le terrain.	Vous n'avez pas encore accès à l'information interne que vous ne pourrez approfondir que plus tard. Le décideur qui accepte d'étudier votre projet doit être convaincu de l'opportunité de l'intervention proposée. Il ne vous accordera peut-être qu'une heure pour répondre à vos questions sur la situation que vous voulez changer. À partir de vos connaissances théoriques, de ce que vous savez par vos agents d'information, de ce que vous avez appris de lui, vous devez lui faire une proposition d'intervention qui soit suffisamment documentée pour réussir à le convaincre. Lorsque le décideur a accepté votre projet, vous avez alors accès à l'information interne, humaine et documentaire, et votre première préoccupation est de vérifier si ce que vous percevez de la situation (dite initiale) à travers ce que vous en a dit le directeur est partagé par les membres de l'organisation qui sont concernés. Cueillette de données, analyse et interprétation vont vous permettre d'ajuster votre tir avant de planifier votre projet d'une façon détaillée.

À chaque étape, vous devez vous assurer que le directeur (et les personnes concernées s'il y en a) partage vos perceptions si vous ne voulez pas aboutir à une impasse à un moment ou à l'autre.

Nous proposons de parler de plan de travail lorsqu'il s'agit de votre manière générale de traiter le projet (dans la proposition d'intervention), et de plan d'action lorsqu'il s'agira du plan très détaillé de toutes les activités (ou tâches) à réaliser au cours du projet (planification).

Présentation

Peu importe la nature et le contexte de votre projet d'intervention, sa réalisation se divisera en trois grandes étapes: planification, réalisation, évaluation.

Pour chacune de ces étapes, vous trouverez dans le site Web du cours l'ensemble des ressources qui vous seront nécessaires : consignes, activités, matériels, etc.



Attention! Même si plusieurs exemples s'inscrivent du côté de l'administration scolaire, nous vous invitons à adapter l'ensemble des ressources offertes à votre contexte d'intervention.

Après entente avec le professeur qui vous encadre, il vous est possible, et ce en tenant compte du fait que ce cours donne droit à trois crédits, de fixer l'ampleur du projet et les parties sur lesquelles vous voulez faire porter vos efforts. Vous pourriez, par exemple, suivre les étapes recommandées dans ce plan ou convenir que le projet est trop important pour être réalisé en si peu de temps et que la proposition d'intervention ferait l'objet du travail noté 1, la définition de la situation initiale après enquête sur le terrain et le plan d'action préparé en étroite relation avec les intervenants de l'organisation constitueraient le travail noté 2 et le rapport de travaux pratiques, le travail noté 3. Il est donc possible d'effectuer des ajustements selon le type de projet que vous réaliserez; discutez-en avec le professeur qui vous encadre.